



**Le rendez-vous hebdomadaire  
des amoureux de la nature  
N°91 du 20 février 2026**

## **LES LABELS DU CADDIE FONT DES YEUX DE VELOURS**

Les labels du caddie nous font des yeux de velours. Bon d'accord c'est tellement tiré par les poils qu'on dirait une « Une » de Libé. Mais l'idée générale y est : les normes et labels sont les deux mamelles du consumérisme. « Durables », « Recyclables », « Responsables », « Equitables » ... cette surenchère de signaux visuels a vocation à rassurer la mauvaise conscience des consommateurs pas tout à fait responsables que nous sommes tous à des degrés divers. « Bio je vois, mais plus Bio que Bio c'est quoi ? » aurait dit le regretté Coluche.

L'Echo des Terriers a fait les courses pour vous, ce qui lui permet de vous offrir un petit guide pratique.

Commençons par les normes environnementales qui ne valent que pour ce qu'elles sont, à savoir une photographie à un certain moment, dans certaines circonstances, aux bénéfices de certains acteurs à l'exclusion des autres. Un accord entre plusieurs parties prenantes, généralement les mieux à même d'y passer du temps, de l'argent et de l'énergie, donc les plus gros. L'AFNOR, grand pourvoyeur de normes, est juge et partie : non seulement elle suscite le besoin de normes, pilote la conception desdites normes mais elle facture leur utilisation. Le faste des bâtiments situés à La Plaine Saint-Denis témoigne de la vigueur du business.



Même la lecture de simples cahiers techniques est facturée. Vous voulez juste lire ce qui est recommandé ? Il faut passer à la caisse. La norme est une arme concurrentielle comme le présente l'AFNOR elle-même <https://www.afnor.org/> On a vu un chef d'entreprise de travaux en milieux naturels suggérer à l'AFNOR la création d'une norme sur les travaux en milieux humides, puis participer à son élaboration et enfin se la voir attribuer. Contre l'avis des gestionnaires d'espaces naturels protégés qui n'avaient pas les moyens de se payer une telle norme. C'est que, bien que la

normalisation soit reconnue comme une activité d'intérêt général, son élaboration et sa gestion sont confiées à une association de droit privé qui a le monopole.

L'officialisation d'une norme par les pouvoirs publics lui confère un caractère obligatoire.



La première norme pour la biodiversité, ISO 17298, vient d'être lancée par l'Organisation internationale de normalisation lors de son assemblée générale, à Kigali le 7 octobre. L'AFNOR, qui avait initié une norme nationale sur la biodiversité en 2021, a initié et piloté cette extension mondiale. Elle présente cette nouvelle norme sur son site <https://www.afnor.org/actualites/biodiversite/un-tuto-universel-pour-batir-sa-demarche-biodiversite/>

En 2026, année de ses cent ans, l'AFNOR, présente dans une trentaine de pays dans le monde et très influente, accueillera à Paris les 170 pays de l'ISO (International Organization for Standardization) pour son assemblée générale. Une structure privée chargée d'une mission publique, on devine les dérives possibles.

Attardons-nous plutôt sur les labels, tellement plus nombreux et pas forcément plus vertueux.

Tout consommateur un tant soit peu sensible sait que ses actes d'achat ont des conséquences pour la planète. Il a besoin d'être rassuré afin de continuer à consommer sans culpabiliser plus que de raison. Depuis quelques années, les signaux positifs n'ont cessé de fleurir sur les emballages des produits, et pas seulement dans les magasins « Bio ».

Avant de regarder les contenus, commençons par les informations tentant de nous faire croire que les contenants eux-mêmes sont vertueux.



A condition bien sûr que les consommateurs suivent bien les recommandations pour ne pas se tromper de bac pour le recyclage !

Mais est-ce que l'imprimeur de l'étiquette informant le consommateur est lui-même vertueux ?

Mais oui ! Voici la marque environnementale des entreprises graphiques :



<https://www.imprimvert.fr/>

D'accord mais le bois qui a servi à faire le papier ?

Affirmatif : le label « PEFC » garantit que le produit contient à minima 70 % de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC, le reste étant composé de matières issues de sources contrôlées selon le système de diligence raisonnée PEFC :



<https://www.pefc-france.org/le-label-pefc/>

Sans quoi, il y a le label qui promeut une gestion durable des forêts mondiales, prenant en compte leurs enjeux écologiques, sociaux et économiques <https://www.marques-de-france.fr/definition/fsc/>



Le plus important c'est que le plastique a encore de beaux jours devant lui :



De l'emballage « entièrement recyclable » à celui « recyclable à l'infini », tout est fait pour rassurer le consommateur. Tellement stupide qu'il faut lui expliquer dans quelle poubelle mettre quelle partie d'emballage. De réduction d'emballage il n'est pas question. Pas plus que de chasse aux matériaux composites dont on ne sait que faire. L'économie circulaire c'est à la fois « circulez il n'y a rien à voir » et « les ressources sont infinies, Dieu y pourvoira ».

Après les contenants, intéressons-nous maintenant aux contenus. Vous voulez acheter un simple paquet de café que déjà trois labels vous sautent au visage.



La certification « Agriculture Biologique » est la plus connue et digne de garantie puisque contrôlée par des organismes indépendants <https://agriculture.gouv.fr/la-certification-en-agriculture-biologique>

Nom	Code d'identification
ECOCERT FRANCE	FR-BIO-01
AGROCERT	FR-BIO-07
CERTIPAQ	FR-BIO-09
QUALITE-FRANCE	FR-BIO-10
SGS-ICS	FR-BIO-11
CERTISUD	FR-BIO-12

FR-BIO-10 est le code attribué à « Qualité France », l'un des 10 organismes certificateurs français chargés de contrôler et de certifier que la production et la transformation du produit sont conformes au règlement européen de l'agriculture biologique.

Est-ce que les produits labellisés « AB » sont forcément exempts de pesticides ? Pas tout à fait <https://www.agencebio.org/questions/pourquoi-est-il-possible-de-trouver-des-traces-de-pesticides-dans-les-produits-bio/>

Précisons encore que, même si la pratique du « gavage » n'est pas autorisée par la réglementation européenne sur le Bio, le label n'apporte pas de garanties de bien-être animal ni de production locale. Des produits bio prennent l'avion à côté de leurs homologues bourrés de pesticides.

Créée en novembre 2001, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique est la plateforme nationale d'information sur l'agriculture biologique <https://www.agencebio.org/vos-outils/communication-2/telechargements/>

Au cas où certains seraient « Assez Bêtes » pour penser que le sigle « AB » veut dire Assez Bien, certains producteurs préfèrent le rappeler en gros :



Les explications du « Rain Forest Alliance » sur notre paquet de café se trouvent sur leur site : <https://www.rainforest-alliance.org/fr/>



### Certification d'agriculture durable

Notre logo de la petite grenouille, connu dans le monde entier, signifie que les exploitations agricoles et les entreprises soutiennent des forêts saines, l'amélioration des moyens de subsistance pour les exploitants agricoles, de bonnes pratiques environnementales, les droits humains ainsi que la résilience climatique.



### Certification d'agriculture régénératrice

Tout dernier ajout à notre famille de logos, il représente tous les éléments les plus essentiels de notre certification d'agriculture durable et comprend des exigences supplémentaires en matière de santé des sols, de biodiversité et de résilience climatique.

Pour en finir avec ce premier produit dans notre caddie, il nous faut encore expliquer ce qu'est le « 1% pour la planète » : <https://www.onepercentfortheplanet.fr/>

1% for the Planet a été créé pour amplifier les dons au profit de l'environnement et leur impact.

Les entreprises membres 1% for the Planet s'engagent à reverser 1% de leur chiffre d'affaires à des causes environnementales.

Ouf, on prendrait bien un petit café...

Mais voici qu'apparaissent deux nouvelles certifications adossées au label « AB » : « Bio Equitable en France » et « Planet Score ».



Le cahier des charges de « Bio Equitable en France » va plus loin que la certification AB européenne, en intégrant des critères de production stricts sur la taille des exploitations, la saisonnalité, la préservation des sols, la juste rémunération des paysans... <https://www.bio-equitable-en-france.fr/>

Concernant « Planet Score » une explication courte et simple est accessible sur le Site : « Planet-score® est un système de notation environnementale des produits alimentaires. Il s'appuie sur un large référentiel de calcul pour refléter tous les enjeux, sans tabou, sans greenwashing, et avec un niveau d'exigence élevé, du champ jusqu'à l'assiette. 25 indicateurs d'évaluation sont analysés pour donner une image complète de la valeur environnementale des systèmes de production »

<https://www.planet-score.org/>

Mais voici qu'apparaît un label en provenance des pays nordiques paraît-il des plus exigeants :



<https://www.nordic-swan-ecolabel.org/>

C'est fini ? Que nenni ! Il ne faut pas confondre « Bio Equitable » avec « Equitable et Bio » !



Ce dernier signifie que le produit contient au moins 50% d'ingrédients équitables issus d'un ou plusieurs « Biopartenariats » : des chaînes d'engagements réciproques, durables et équitables entre Biopartenaires (paysans, entreprises transformatrices, entreprises fabricantes, distributeurs et distributrices) <https://www.biopartenaire.com/fr/le-label/>

« Fair Trade » quant à lui ne garantit pas une agriculture Bio à 100% mais vise à un « commerce équitable » :



A ne pas confondre avec <https://www.fairforlife.org/fr/>  
Qui nous rappelle que l'équité n'a pas de frontière

<https://www.fairtrade.net/maxhavelaarfrance-fr/commerce-equitable-Fairtrade/comment-nous-le-faisons/labels/equitable-et-bio-complementaires.html>

Et les « Producteurs paysans » vous y avez pensé en faisant vos courses ?! Et le poisson d'où vient-il ?



<https://spp-france.fr/> <https://www.comptoirdelamer.fr/webzine/la-peche-responsable-cest-quoi/>

Et vos produits comment ont-ils été acheminés ? Si c'est en avion c'est nul. En bateau à voile c'est extra !



<https://www.towt.eu/a-propos/label-anemos/>

Le BI-O c'est bien, mais le Meilleur BI-O c'est mieux !



Nous vous sentons un peu dissipés... Les deux sites pour y voir plus clair sur les produits bio et équitables sont :

Celui de Biocoop <https://www.biocoop.fr/logos-et-labels-du-commerce-equitable-decryptage>

Et celui-ci <https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/les-labels/> qui fournit ce schéma :



L'un des labels agricoles les plus exigeants est sans doute celui de <https://www.demeter.fr/>



Mais aussi Nature et Progrès <https://natureetprogres.org/?Accueil> et Bio Cohérence <https://www.biocoherence.fr/>. Plus exigeants que le label Bio européen jugé trop souple et qui ouvre la porte à une agriculture biologique industrielle soutenue par la grande distribution, leurs cahiers des charges vont au-delà de la simple absence d'utilisation de produits chimiques de synthèse pour englober des thèmes comme la manière de distribuer les produits biologiques. Inutile de chercher un vin avec le label Biocohérence dans votre hypermarché. Le cahier des charges du label interdit tout simplement la vente en Grande Distribution pour favoriser la vente directe et les réseaux spécialisés bio.



Attention aux « faux-amis » comme ce « People Planet Produce » pour lequel on trouve plusieurs sites internet mais aucun qui ne semble correspondre :



Et puis le BI-O (bien séparer les syllabes) c'est BI-EIN-BO mais c'est cher et contraignant.

Aussi, un certain nombre d'autres labels ont fleuri. Le plus scandaleux est le désormais célèbre « Haute Valeur Environnementale ».



Il s'agit d'une tromperie des consommateurs organisée avec l'aide de l'Etat français comme les associations et spécialistes l'ont dénoncé lors de sa création :

<https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/actus-2022/haute-valeur-environnementale-label-moche>

<https://revue-sesame-inrae.fr/haute-valeur-environnementale-les-promesses-decues-dune-certification/>

Une manière qu'a trouvé le lobby agricole lors de l'élaboration de la dernière Politique Agricole Commune pour détourner les engagements du « Grenelle de l'environnement ». Un splendide exercice de Greenwashing <https://www.quechoisir.org/actualite-label-haute-valeur-environnementale-greenwashing-de-l-agriculture-intensive-n87083/> C'est pourquoi vous en trouverez partout et de plus en plus.

En revanche l'Echo des Terriers n'a pas su trouver à quoi correspondent :



Il faudrait voir à ne pas confondre « Ingrédients naturels » et « Ingrédients d'origine naturelle » !

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, certaines filières créent leurs propres signes de reconnaissance.

Pour le cacao :



<https://www.cocoalife.org/fr/>

Le vin :



<https://terravitis.com/>

Volailles et autres :



<https://www.labelrouge.fr/>

« Les entreprises à taille humaine » : Les céréalières :



<https://www.label-pmeplus.fr/>



<https://www.filiere-crc.com/>

Et producteurs de pommes :



<https://www.lapomme.org/>



Mais il existe d'autres manières de rassurer le consommateur. Par exemple en lui garantissant l'absence de substances nocives à la santé ou l'environnement :

Sans OGM :



<https://www.shutterstock.com/fr/search/gmo-free>

Sans colorants ni arômes ajoutés, ni conservateurs ni huile de palme ni résidus de pesticides :



Et si vous assumez de porter atteinte à la santé des consommateurs tout en détruisant les plus belles forêts de la planète <https://fne.asso.fr/dossiers/c-est-quoi-le-probleme-avec-l-huile-de-palme> il vous suffit de renvoyer à vos « engagements »



<https://www.nutella.com/fr/fr/coulisses-nutella/nos-engagements/huile-de-palme>

Côté « notations » il y a le Nutri-score bien connu et qui a été contesté par les industriels pour avoir élevé son niveau d'exigences : [https://www.franceinfo.fr/sante/alimentation/trois-questions-sur-le-nouveau-nutri-score-qui-froisse-une-partie-des-industriels-de-l-agroalimentaire\\_7129779.html](https://www.franceinfo.fr/sante/alimentation/trois-questions-sur-le-nouveau-nutri-score-qui-froisse-une-partie-des-industriels-de-l-agroalimentaire_7129779.html)



Et le Planet Score reconnu par le magazine Que Choisir <https://www.quechoisir.org/nos-combats-le-planet-score-pour-un-affichage-environnemental-des-aliments-fiable-et-comprehensible-n109342/>



Restent les garanties de provenance censées rassurer les consommateurs mais qui ne disent rien en soi de la vertu des produits en question sauf à aller chercher le cahier des charges.

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) <https://www.inao.gov.fr/aop-appellation-origine-protegee> et l'Indication Géographique Protégée (IGP) <https://agriculture.gouv.fr/lindication-geographique-protegee-un-sign-europeen-qui-atteste-dun-lien-lorigine> sont les deux labels officiels reconnus.



Non seulement ce genre d'appellation n'apporte pas de garantie environnementale, mais les cahiers des charges eux-mêmes peuvent y porter atteinte : <https://lejournel.cnrs.fr/articles/la-face-cachee-des-zones-aoc>

Les Parcs Naturels Régionaux qui disposent de la « marque Parc » déposée par l'Etat à l'INPI peuvent à leur tour l'attribuer à des activités ou produits sur leur territoire. On trouve des bouteilles plastique d'eaux minérales labellisées « Produit du Parc Naturel Régional », le PNR étant également une marque déposée, ce qui démontre si besoin était qu'un outil de développement reste un outil de développement qui peut être mal utilisé. <https://www.parc-monts-ardeche.fr/decouvrir-les-monts-dardeche/produits-du-parc-et-marque-valeur-parc/les-produits-des-monts-dardeche/>

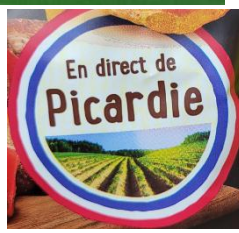


Là encore, aucune garantie d'absence de pesticides. Il faut s'en remettre aux cahiers des charges dédiés.

Et quand bien même, des producteurs n'attendent même pas l'accord du PNR pour se servir de l'image de qualité du territoire <https://www.vals.fr/>

Une marque PNR copiée par les Parcs Nationaux à l'occasion de la loi Giraud de 2006 <https://www.espritparcnational.com/marque-engagee/beneficier-marque/obtenir-marque>

Encore moins fiables du point de vue impact environnemental, si c'est possible, il y a tous les logos territoriaux, national mais aussi régionaux :



Et quand bien même le produit ne serait pas français, on trouve toujours une astuce !



Et voilà, c'était pas si compliqué. Le mot de la « faim » revient au regretté Hubert Reeves : « *L'univers engendre la complexité. La complexité engendre l'efficacité. Mais l'efficacité n'engendre pas nécessairement le sens. Elle peut aussi conduire au non-sens* ».

Il vous suffit de comprendre ces quelques notions pour devenir un consommateur éco-responsable ! D'abord éviter autant que faire se peut les grandes surfaces. Ensuite acheter local et bio sachant que de nombreux producteurs, bien qu'offrant des produits sains, préfèrent éviter les labels qui nécessitent des contrôles et donc un coût répercuté sur le consommateur.

Tout le reste n'est que coquecigrue. Vous ne voyez pas ? C'est comme billevesée.

Pas grand-chose à retenir dans cette surenchère signalétique. Si ce n'est un festival de couleurs et de formes qui nous offre un joli patchwork. **C'est pourquoi, jamais avare dès lorsqu'il s'agit de combler ses lecteurs, l'Echo des Terriers vous offre un magnifique poster récapitulatif à apposer dans votre cuisine.**

**Brèves de terrier :**

Echalas

**Chèvres et moutons attaqués : la piste du loup étudiée**

Loire

**Trois loups divaguent-ils aux portes du Pilat depuis le début de l'année ?**

**Blaise le blaieau :** Je viens de lire dans le Dauphiné des terriers que des chèvres et moutons ont été attaqués dans le Parc naturel régional du Pilat. Le Président de l'association de chasse communale d'Echalas a déclaré être sûr à 90% qu'il s'agit de loups. Un autre journal parle de « divagation » !

**Marta :** oui alors que ce sont sûrement des Griffons vendéens, Epagneuls bretons, Grand bleu de Gascogne, Bouledogues français, Cursinus Corses ou peut-être des Bergers des Pyrénées si tu veux mon avis.

**Marine la Hyène :** je ne voudrais pas me mêler de votre conversation mais je pense qu'il faut attendre de voir comment ils ont été égorgés pour savoir si ce ne se sont pas plutôt des Sloughi qui ont fait le coup.

**Marta :** c'est quoi des Sloughi ?

**Marine :** des lévriers arabes.

**Blaise :** oui vraiment tu peux garder tes réflexions pour toi Marine !

**Notre rubrique « Les cons volent en escadrille » :**

**A propos du possible passage d'un loup dans le PNR du Pilat cette déclaration de l'adjoint au maire de Doizieux :** « Le loup ne s'attaque pas à l'homme mais... il faut faire attention maintenant quand on se trouve dans le secteur et éviter de se promener avec des enfants en bas âge... »

**La fédération des chasseurs de Meurthe-et-Moselle organise une formation pour dégommer les corvidés** <https://www.fdc54.com/formations/tir-des-corvides/>. Avec la mise en scène d'une corneille en train de se bouloter un œuf.

Elle est tellement bien empaillée qu'elle porte un message sous le bec : « Si je tenais le con qui m'a coincé ce truc dans le bec ! ».



**Les pêcheurs ne sont pas en reste, ils ont décidé de balancer des sapins de Noël dans le lac pour que les poissons s'y cachent :** [Des sapins immergés au lac du Der pour protéger les poissons des cormorans](#) Ils se vantent de leur engagement pour la biodiversité sans se préoccuper du devenir des résineux et des effets indésirables comme l'acidification des eaux. Apparemment ils avaient quand même enlevé les décorations...

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>

Avertissement : *l'Echo des Terriers est une tribune hebdomadaire privée, adressée à une liste de destinataires fermée. Elle fait le pari de l'intelligence de ses lecteurs. Les humeurs n'engagent que leurs auteurs, blaireaux, renards, fouines et autres « malfaisants » qui assument leur mauvaise foi et subjectivité. A une époque de régressions environnementales jamais vues dans l'histoire de la protection de la nature, l'Echo des Terriers n'a d'autre prétention que de s'amuser tout en dénonçant les destructeurs et tartuffes de l'écologie.*

*Pour recevoir l'Echo des Terriers, il suffit de le demander. Pour ne plus le recevoir, il suffit de le demander.*

*Les remarques en retour des lecteurs ne font pas forcément l'objet de réponse, mais elles sont susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans la version PDF finale.*

*Cette tribune sans prétention s'arrêtera un jour comme elle a commencé. Sans avoir à s'en expliquer.*